

Séance du Conseil Municipal du 26/05/2005

N° 094

Direction : Direction Générale des Service Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005006

**OBJET : Création de l'école maternelle Anne Sylvestre et des centres de loisirs maternels et élémentaire .
Approbation du nouveau bilan global prévisionnel, approbation du marché et autorisation de signature.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°72 du 13 mai 2004,

Vu la délibération n°153 du 23 septembre 2004 modifiant la précédente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 19 mai 2005,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transport, circulation et stationnement.

A L'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE 1er : Approuve le nouveau bilan global prévisionnel de l'opération estimé à 6 971 620 € Ttc.

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 19 mai 2005, avec l'entreprise BOUYGUES le marché relatif à l'opération citée en objet pour un montant de 6.085.248 € TTC.

Le Maire.